

Compte-rendu de la réunion du Conseil

Municipal du 7 novembre 2012

PRESENTS : MM. CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, DANIELE M, BALAIR B, CURTENAZ M, GODARD JC, PUTELAT A.

ABSENTS EXCUSES : Mme BACHMANN F qui donne procuration à Mme CUTELLE M, Mr GERMAIN C qui donne procuration à Mr CLERC D, Mr TEYSSIEUX L.
Convocations du 30.10.2012

URBANISME :

Plan Local d'Urbanisme : conformément à ses précédentes discussions et au rendez-vous qui s'est tenu en Mairie le 10 octobre dernier avec Monsieur Bernard LEMAIRE, architecte-urbaniste à CHAVANOD (Haute-Savoie), le Conseil Municipal opte pour **une révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme**. Dans un premier temps, eu égard à la mise aux normes des stations d'épuration, cette procédure contribuera au classement en zone constructible des terrains situés en zone « constructible après réalisation des équipements ». Le Maire est mandaté pour effectuer les démarches nécessaires pour le lancement de la procédure et la mise en place du contrat de maîtrise d'oeuvre.

Etablissement Public Foncier : dans le cadre du projet d'adhésion, rendez-vous sera pris avec cet établissement compétent en matière d'accompagnement des collectivités dans la réalisation des équipements et aménagements publics, afin d'obtenir une approche précise de leurs orientations et leurs modalités d'intervention.

TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX :

Marché à bons de commande 2013 : eu égard aux objectifs et aux besoins portant sur les travaux de voies et réseaux divers, sur l'ensemble du territoire communal, une consultation sera lancée, sur une durée de 1 année, renouvelable 3 fois, sous la forme d'un marché à bons de commande, à partir d'un bordereau de prix unitaire. L'enveloppe financière annuelle est fixée à 400 000.00 € HT maximum.

Electrification : le Conseil Municipal sollicite une étude auprès du SYANE, pour l'enfouissement du **réseau d'éclairage public le long de la RD 1508**, entre les intersections de la Rue des Centenaires et l'impasse du Pré Berthet.

Réseau eau potable : les travaux du remplacement de la conduite de la Rue des Vignes sont achevés. Le programme se poursuit par la Rue du Fay, qui sera fermée, par mesure de sécurité, durant l'exécution des prestations. Le circuit des transports scolaires sera réaménagé.

Station d'épuration La Cugnière : les travaux de constructions sont en cours d'achèvement par la Communauté de Communes de la Semine.

AFFAIRE FONCIERE :

Ex-maison BOUCHOUD : le Conseil Municipal prend acte du décompte financier de prise en charge par l'assurance des dégâts occasionnés suite à l'incendie de la maison mitoyenne.

Conformément à ses précédentes discussions, le Conseil Municipal émet un **accord de principe à la vente, en l'état, de l'ex-maison BOUCHOUD** à Madame ROSTANT Stéphanie et Monsieur GILLOT Frédéric, au prix de 115 000.00 €. Les clauses seront consignées dans un compromis notarié.

MODIFICATIONS BUDGETAIRES :

Dans le cadre des prévisions budgétaires 2012, des virements de crédits s'avèrent nécessaires et portent en section de fonctionnement sur un montant global de 1 297.00 € et de 550.00 € en section d'investissement.

CONGRES DES MAIRES :

Congrès national à PARIS les 21 et 22 novembre 2012 : 3 élus participeront au congrès. Les frais de transport et d'hébergement occasionnés seront pris en charge par la Commune.

Congrès départemental à RUMILLY le 10 novembre 2012 : 3 élus sont inscrits à cette journée.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- fixe le repas de fin d'année avec le personnel, au vendredi 30 novembre 2012
- retient la date du vendredi 4 janvier 2013 pour la cérémonie des vœux du Maire à la population
- maintient l'organisation de la commémoration de la fête nationale du 14 juillet, au samedi 13 juillet 2013
- prend acte de la journée départementale du paysage à Ambilly, le mardi 11 décembre 2012. A cette occasion, un prix sera décerné à la Commune, pour le fleurissement 2012.
- est informé de la mise en stand-by, pour un an, des activités de l'association « la Souris Eloisienne ».
- n'est pas compétent pour apporter un concours financier sollicité par un étudiant.

LE MAIRE

Marthe CUTELLE